

## Médiathèque départementale de Seine-et-Marne

CULTURE

# SUSPENSE EN SEINE-ET-MARNE 2021

Concoctez une nouvelle policière !

Dans le cadre de sa politique de soutien aux pratiques amateurs et pour créer du lien entre auteurs, collégiens et Seine-et-Marnais, la Médiathèque départementale lance sa quatrième édition du concours Suspense en-Seine-et-Marne.



Cette année sera savoureusement épicée car le parrainage a été confié à [Anne Martinetti](http://www.cuisineinsolite.com/) (<http://www.cuisineinsolite.com/>), auteure et spécialiste culinaire. Cette édition sera donc sous le double signe du polar et de la cuisine. Notre marraine a mitonné quelques contraintes pour réveiller vos papilles et vos esprits. Vous retrouverez toutes les informations dans le règlement (à télécharger ci-contre).

Elle a aussi composé un jury avec des auteurs de choix, chacun devant apporter sa touche pour goûter aux nouvelles reçues et à sélectionner. Maud Tabachnik, considérée comme l'une des pionnières du roman noir au féminin, sera la goûteuse du suspense. Michèle Barrière, spécialiste des polars historiques et culinaires, appréciera les faits et saveurs. Dario, qui explore Paris et ses quartiers chauds, sera l'expert des lieux et décors. Anne Martinetti aura même un grand chef à ses côtés : Fabrice Vitu, chef du restaurant gastronomique "La Table de Saint-Just" à Vaux-le-Pénil.

Vos nouvelles passeront donc entre de bonnes mains. N'hésitez donc pas à affûter vos plumes et vos couteaux pour surprendre ce beau monde de la littérature et de la gastronomie !

Anne Martinetti a mis quelques conseils au menu :

Avant toute chose : lire et relire le règlement comme une bonne recette ! Ne surtout pas hésiter à glaner des ingrédients dans vos lectures de polars ! Ne pas avoir peur et oser vous mettre à table ! Laisser reposer votre texte comme une bonne pâte à pain puis retravailler et laisser encore au repos avant de mettre au four ! Sortir le to



**En pratique :**

**Dates :** La date limite d'envoi de vos nouvelles, accompagnées de la fiche de renseignements, est fixée au 31 août. La remise des prix est pour l'instant programmée au 8 décembre 2021 (à confirmer).

**Public :** Le concours est ouvert à tous les collégiens inscrits dans un collège de Seine-et-Marne et à tous les habitants du département de plus de 15 ans !